Reto Wiesli, secrétaire général de «Médecins de famille Suisse»

Il fonctionne depuis 150 jours: le secrétariat général de «Médecins de famille Suisse»

De l'urgence à la planification – ou pour utiliser une métaphore tirée du Grand Prix de Berne: le premier trimestre nous courions encore derrière les problèmes les plus brûlants, mais maintenant nous les avons déjà presque rattrapés.

Le secrétariat général est devenu le quatrième pilier de l'association professionnelle. Le secrétariat de Lichtensteig avait repris l'administration de «Médecins de famille Suisse» dont la SSMG s'était chargée jusque-là. Les comités, dont certains membres se connaissaient depuis des décennies, étaient en fonction depuis l'automne 2009 et l'initiative était à ce moment en phase de collecte de signatures. Pas facile dans ce cas de trouver ses positions et de les occuper sur un terrain qui l'était déjà.

La solution proposée par le comité, à savoir la forme d'un mandat, a certainement facilité notre intégration directe dans le travail; c'est ainsi que moi-même, Vinciane Frund et Yvan Rielle, avons pu partager une tâche qui eût été trop lourde pour une personne seule.

La séance à huis clos de janvier à Interlaken, avec le comité de «Médecins de famille Suisse» et le conseil de fondation du Collège de médecins de premier recours (CMPR) représentait une excellente entrée en matière: le secrétaire général a pu y nouer de nombreux contacts en peu de temps; nous avons défini un cadre, concrétisé notre document stratégique et le calendrier annuel. Le mois de février fut principalement dédié à la procédure de consultation de la Loi sur les produits thérapeutiques, celui de mars aux préparatifs de l'assemblée des délégués.

L'étape initiale s'est terminée avec le dépôt de l'initiative suivie de la première assemblée des délégués. Le travail s'affirme et prend de l'élan. L'urgence cède le pas à la planification. Les commissions et les équipes de projets sont déterminées, elles se mettent au travail et elles veulent de l'accompagnement, du soutien et des conseils. Les sujets tels que les soins intégrés et les tarifs demandent un travail de fond encore difficile pour nous. C'est pourquoi nous nous permettons de recourir à des collaborations nouvelles, à des experts externes, et de faire valoir des idées peu conventionnelles – un joli défi à relever.

Pour un bref bilan: le cœur de l'association commence à battre. Les médecins de famille se mobilisent, réagissent aux prises de position de l'association, participent aux débats. Que ce soit au sein du comité, des commissions ou avec les membres, les discussions sont passionnées et de haut niveau. Tous manifestent la volonté de contribuer à la réussite de l'association professionnelle.

Toutefois il faudra encore un peu de temps à «Médecins de famille Suisse» pour former un corps compact. Les différences géographiques, linguistiques et les diverses disciplines professionnelles ne sont pas encore fondues en une seule structure parlant d'une seule voix. Nous tentons parfois encore le grand écart pour trouver un dénominateur commun. Il reste aussi à améliorer la délégation, et à la placer au bon endroit. Nous nous réjouissons par ailleurs de constater que nous ne passons plus inaperçus: santésuisse, la FMH, l'OFSP, pour citer les partenaires les plus importants, nous font régulièrement participer à leurs réflexions: notre avis est demandé.

Quant au secrétariat général, il devra prochainement continuer à développer les prestations de services transversales que sont le secrétariat, le lobbying et la communication, et trouver le maximum de synergies. Nous devons appuyer vigoureusement certains domaines que le comité et l'assemblée des délégués avaient définis comme points forts dans leur stratégie, tels que la question des tarifs, la cybersanté, la qualité, la politique nationale de la santé et la communication. Nous verrons ces prochains mois si nos efforts aboutissent: avec les discussions sur le modèle de soins intégrés, la prise de position sur l'initiative «Oui à la médecine de famille» et le message relatif à la Loi sur les produits thérapeutiques, l'audience que nous aurons réussi à créer se manifestera clairement.

Il est essentiel que tous nos efforts se concentrent sur des liens étroits avec les membres: il faut que ces derniers soient informés sur les activités et les principales avancées de l'association, et il faut leur ouvrir des possibilités simples de s'y exprimer. Le nouveau site internet, les mailings aux cantons et aux membres, le bulletin «Actu» et PrimaryCare en tissent les premiers réseaux. Les délégués et les commissions sont désignés. L'association est prête à l'action.

Au cœur de l'association, nous allons animer et développer ces structures et fournir de nouvelles prestations. A cet effet, le soutien de la base, ses observations critiques et ses propositions constructives seront absolument essentiels.

Dans cette phase de mise en place, toutes vos suggestions sont les bienvenues: pourquoi ne pas en profiter directement à Lucerne, lors de l'assemblée générale, ou après? Nous vous y attendons avec plaisir.